

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

N° ordre
20-70

N° ordre dans la séance :
DE-13102020-02

Date de la convocation :
06/10/2020

Date de l'affichage :

15 OCT. 2020

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt et le treize octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, GUILLAND Marc, PETITE Anne-Laure, FELCI Claude, VILLARD Robert, Adjoint, GUILLERMET Sylviane, DI PAOLO Frédéric, CHAPMAN Katerina, MONTEIRO Loïc, BRAVI Nadine, SCALMANA Dominique, VALTON Emilie, MOUTOT Mickaël, GLEYZE Déborah, DRAPIER Thierry, TREBOZ David, TRABALZA Joëlle, ROSSI Hélène, BOUVIER Christelle, Thierry CURTELIN conseillers

Absents excusés : RAVIER Danielle (procuration à ANDRE-MASSE Franck), MARCHAND Christelle (procuration à PETITE Anne-Laure), GERRA Dominique (procuration à DRAPIER THIERRY), VILLARD Robert (Procuration à FELCI Claude)

Secrétaire de séance : David TREBOZ

OBJET : Modification de la composition des commissions municipales

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la délibération du 26 mai 2020 nommant des élus au sein des commissions municipales. Suite à l'entrée de Madame Nadine BRAVI au Conseil Municipal, il convient d'apporter les modifications suivantes :

- Commission Urbanisme/Voierie/Travaux/Sécurité : F. ANDRE-MASSE, N. BRAVI, F. DI PAOLO, E. VALTON, S. GUILLERMET, D. TREBOZ, K. CHAPMAN, T. CURTELIN
- Commission Environnement/Patrimoine/Cadre de vie : F. ANDRE-MASSE, E. VALTON, M. MOUTOT, N. BRAVI, K. CHAPMAN, F. DI PAOLO, R. VILLARD, T. CURTELIN

La composition des autres commissions figurant dans la délibération du 26 mai 2020 demeure inchangée.

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de l'installation de Madame Nadine BRAVI dans les deux commissions municipales « Urbanisme/Voierie/Travaux/Sécurité » et « Environnement/Patrimoine/Cadre de vie »

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE MASSE

